

274

**DUCLERC** (*Charles-Théodore-Eugène*), Homme politique français (Bagnères-de-Bigorre, 10.11.1812-Paris, 21.7.1888).

Élu en 1871 à l'Assemblée Nationale par les Basses-Pyrénées, il devint sénateur inamovible et vice-président du Sénat, Président du Conseil des ministres et ministre des affaires étrangères (août 1882-janvier 1883) ; il eut à régler avec l'Angleterre la question d'Égypte.

Son nom est à retenir aussi dans l'histoire du Congo belge. Il se trouvait au pouvoir lorsque Léopold II s'efforça d'apaiser le conflit provoqué par l'apparition soudaine de l'explorateur français de Brazza sur les rives du Stanley-Pool en 1880. Comprenant que l'occupation des deux rives par la France équivalait à un arrêt de mort pour son œuvre, Léopold II manœuvra habilement pour aboutir à une entente. Absorbé par des soucis plus graves, le Gouvernement français se prêta à un arrangement. Le 16 octobre 1882 M. Duclerc, président du conseil, notifiait officiellement au Roi les bases d'un accord qui préparait une délimitation : la France s'engageait à ne pas s'opposer aux réalisations de Léopold II.

Cet accord fut à l'origine de la convention du 23 avril 1884 qui liquida définitivement le conflit et accorda à la France un droit de préférence en cas d'aliénation des possessions congolaises.

Juin 1951.  
M. Coosemans.

*Larousse du XX<sup>e</sup> siècle.* — R. S. Thomson, *Fondation de l'E.I.C.*, Brux., 1933. — E. Van der Smitsen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, t. 1, p. 133. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 186.